

VILLE DE VETHEUIL

Délibération 2024-22

LE VENDREDI CINQ AVRIL DEUX MIL VINGT QUATRE A DIX-NEUF HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO, M. Didier DUFOURMANTEL, M. Thierry DUBOIS, M Laurent DUGAS, Mme Flore GAMBIER, Mme Roxane FOSSÉ, M. Romuald SEITE, M. David LE GLANIC, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT, Mme Christine GIBAUD, M. Thierry GARDIE,

SECRETAIRE : Mme Dominique BARBIER-CINTRAT

date de convocation : 05/04/2024

date d'affichage de l'ordre du jour: 22/03/2024

nombre de conseillers

en exercice : 14

présents : 12

votants : 14

quorum : 8

PROCURATIONS : M. Olivier ROUCHE donne procuration à M. Laurent DUGAS
M Philippe BEUGNON donne procuration à Mme Dominique HERPIN-POULENAT

PRIX DU REPAS DE CANTINE RENTREE 2024

Le prix du repas de cantine est de 4,80 € actuellement.

Il est proposé de le modifier à partir du 1^{er} septembre 2024 à 4,85 €, compte tenu des frais et charges en évolution.

Le conseil accepte à l'unanimité le nouveau tarif de 4,85 € qui sera appliqué pour les repas pris à partir du 1^{er} septembre 2024.

VOTE : POUR 14

Le Maire
Dominique HERPIN-POULENAT

Secrétaire de Séance
Dominique BARBIER-CINTRAT

Envoyé le :

Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le :

Publié le :

La présente délibération peut faire

L'objet d'un recours dans un délai

de deux mois devant le Tribunal Administratif

de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.

REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219506516-20240405-2024822-DE